



Genève, le 25 mars 2021

Communiqué de presse

Comptes 2020 : en période de crise, merci à l'économie genevoise !

Le PDC a pris connaissance ce jour des comptes 2020 de l'État de Genève. Ces comptes présentent un déficit de 498 millions de francs, un déficit moins élevé que celui prévu au budget 2020 (585 millions).

Au niveau des recettes, le PDC relève que l'augmentation des revenus est liée à l'imposition des personnes physiques, en hausse par rapport aux comptes 2019 et au budget 2020. Cette hausse est essentiellement due à des correctifs et ne traduit donc pas de tendance durable. Il serait donc erroné de tabler à la longue sur une hausse des recettes fiscales, ce d'autant plus que l'imposition des personnes morales a logiquement baissé en raison des effets de la crise COVID. Par ailleurs, les dégâts sont limités grâce à la distribution supplémentaire des bénéfices réalisés par la BNS (plus 117 millions par rapport au budget).

Au niveau des charges, l'impact de la pandémie se chiffre à 378 millions en raison des mesures de soutien à l'économie, la population et la culture ainsi que des montants supplémentaires pour les entités subventionnées et des mesures de lutte contre le COVID. L'effet des réformes décidées par le peuple se fait également sentir avec les 195 millions de recapitalisation de la CPEG et les 173 millions des subsides d'assurance maladie. Le déficit structurel présent et à venir est inquiétant et doit être comblé au plus vite.

Le PDC constate que l'État n'est plus capable de réaliser les investissements prévus au budget ! L'arrêt des chantiers en raison de la pandémie ne suffit pas à expliquer la baisse de 62 millions entre 2019 et 2020. En effet, depuis 2015, environ 70% seulement des investissements votés ont été réalisés. Or, en période de crise, il est plus que jamais nécessaire de réaliser ces investissements, l'État doit mener une politique anticyclique forte en investissant dans les secteurs d'avenir. Par ailleurs, la progression de la dette, qui s'élève à 12,8 milliards, se limite finalement à la recapitalisation de la CPEG. La RFFA n'a pas eu les effets catastrophiques annoncé par la gauche en termes de rentrées fiscales. Au contraire, on peut donc remercier l'économie et les contribuables alors que l'État n'a encore entrepris aucune réforme structurelle pour réduire ses charges.

En conclusion, malgré les moins 3,5% de croissance et un taux de chômage en hausse à 4,9%, l'économie genevoise s'est montrée résiliente et on peut espérer que la reprise des secteurs phares



de notre économie permettra de retrouver rapidement de la croissance au moment de la sortie de crise. En outre, le PDC espère que le dialogue interpartis avec le Conseil d'État aboutira enfin à des mesures de réduction des charges, qui ne péjorent pas les prestations à la population et qui soient soutenues par une majorité du Grand Conseil. L'État doit impérativement gagner en agilité et en transversalité dans le fonctionnement de son administration. Il faut réduire le « mille-feuilles » hiérarchique et l'accumulation des contrôles pour permettre aux fonctionnaires de se concentrer sur leur cœur de métier. La période actuelle le démontre, des finances publiques saines sont nécessaires pour disposer d'une marge de manœuvre financière et pouvoir agir rapidement et efficacement en temps de crise.

Contacts :

Delphine Bachmann, présidente

Jacques Blondin, chef de groupe et commissaire aux finances

Olivier Cerutti, député et commissaires aux finances

Vincent Gillet, secrétaire général